

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de séductions.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

clamation : contact@mupras.com

ne en charge : pec@mupras.com

ésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

S'engage à garantir le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

16682

Déclaration de Maladie : № S19- 0003577

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 13.13.2 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SEKKAT ZINEB Date de naissance : 15/11/1990

Adresse : 650 Bd Nestor Résidence ACACIA, Imm G, Apt G35, Casablanca

Tél. : 06.61.35.19.45 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. N. OUDGHIRI IDRISI
Médecine Physique et du Sport
80, Rue Brahim Annakhal Maârif
Tél: 05 22 23 01 74 Fax: 05 22 23 01 47
CASABLANCA

Date de consultation : 05/01/2022

Nom et prénom du malade : H. SEKKAT ZINEB Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

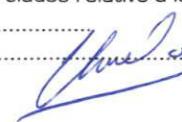
Nature de la maladie : Indéfinie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 11/02/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/01/2012	S.I.		1500 Dhs.	Dr. N. OUDGHIR Médecine Physique et du Sport 80, Rue Brahim Hammoudi Maârif Tél: 05 22 23 01 74 Fax: 05 22 23 01 00 CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>PHARMACIE OLYMPIA 55,Rue Sijilmasa Belvédère - Casablanca Tél: 05 22 24 62 75 Tél/fax: 05 22 24 38 21</p>	05/04/2022	513,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

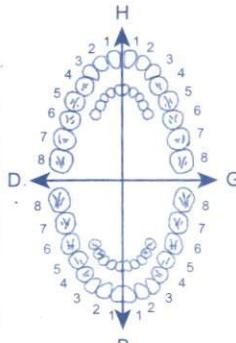
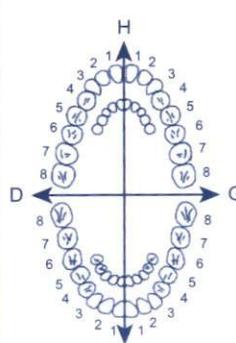
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 Dr. V. J. S. Chauhan Centre de Santé Fonctionnelle 80, Rue Farid Ali Khan Annakha - Casablanca Tél: 222 23 01 71 / 97	05/01/22	15 x 200,00	= 15 x 200,00	=	3.000,00	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">B</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td></td> </tr> </table>			H	G	25533412	21433552	00000000	00000000	D	B	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	G																	
25533412	21433552																	
00000000	00000000																	
D	B																	
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
				DATE DE L'EXECUTION														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT																		



الدكتور نور الدين وعغيري ادريسي

Docteur N. OUDGHIRI IDRISI



Spécialiste en :

Médecine Physique et Réadaptation

Manipulations Articulaires Périphériques et Axiales

Podologie - Mésothérapie - Appareillage

Médecine et Traumatologie du Sport

Ancien Attaché des Hôpitaux de Montpellier - France

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

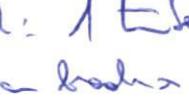
Diagnostics et traitements fonctionnels

Expertise - neuro-orthopédique

← taxe ipt

le 05 / 01 / 2022.

1^{me} BOKKAT Zins.



79,50

99,00

149,50 x 2

- Curant F,

35,70

513,20

- Nociaptol gel:

1 gfl ast - brodr 2 lg

- Nolotil gel: 1 lg (n=1),

- Bi volectre 300: 1 lg (n=1),

- Karbigic 160: 1 lg x 15 gres (n=1),

1 lg x 1 nrc

LOT : 01/21E007
PER. : 2022

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70

118001 081189

Dr. N. OUDGHIRI IDRISI
Médecine Physique et du Sport
80, Rue Brahim Annakhai Maârif
Tél.: 05 22 23 01 71 - Fax: 05 22 23 01 71
CASABLANCA

80, Rue Brahim ANNAKHAÏ (Ex.: Mont Cinto) Maârif - près du complexe Med V - Casablanca

Tél.: (212) 522 23 01 71 / 97 - Fax : (212) 522 23 01 97 - GSM : (212) 659 40 52 62

E-mail : nord.oudghiri@gmail.com - Site Web : www.crtm.ma - INP : 091116723

Patente : 35801563 - IS : 40801180 - ICE : 001837975000069 - CNSS : 2623678

CURARTI forte

comprimé

COMPOSITION	Quantité / cpr
Curcumine complexée	78 mg
Vitamine C	18 mg (30% des AJR*)
Molybdène	65 µg (43,3% des AJR*)

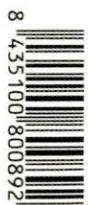
*AJR : Apport Journalier Recommandé

PROPRIÉTÉS :
Curarti forte® contribue à la mobilité et au confort articulaires tout en limitant l'usure du cartilage.

COMPOSITION :

Agents de charge (cellulose, phosphate de calcium). Complexe soluble de bétacycloéxtrine (humectant) et de curcuma (extraït standardisé de rhizomes de Curcuma-Curcuma longa). Acide ascorbique (vitamine C; 18 mg/cpr), antioxydant (diroxide de silicium). Stabilisant (carboxyméthylcellulose sodique réticulée), antiagglomérant (sel de magnésium d'acides gras végétaux), molybdate d'ammonium (molybdène; 65 µg/cpr), agent d'enrobage : Hydroxypropylméthycellulose, cellulose. Acides gras et colorants (dioxyde de titane et oxyde de fer).

CONSEILS D'UTILISATION :
Phase d'attaque : 1 cpr 2 fois par jour.
Phase d'entretien : 1 cpr par jour.
Respecter la dose journalière conseillée.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
À conserver au sec et à l'abri de la lumière.



PPC : 149,50 DH

Lot :
À consommer de
préférence avant le :

curarti forte®
comprimé
315046
02/2024

Fabriqué par :
PLAMICA S.A.
Avda. Río de la Plata s/n
06700 Algeciras - Cádiz - Spain

Auto-lisaision du Ministère de la Santé n° :
DA2021014061320MD/20UCAMA/22 ;
Importé au Maroc par :
Medipro Pharma
Bou El Yacout, Bd Rabat El Meskini,
20120 - Casablanca

30 comprimés de 4,95 g - 149,50 € .
MEDIPRO
PHARMA

Complément alimentaire ce n'est pas un médicament

نيو في كال

فرص

D3 - كالسيوم - فيتامين

200UI/500mg

عن طريق الفم
30 قرص



MEDIPRO
PHARMA

INFORMATIONS NUTRITIONNELLES

Composition	Dosage / Comprimé	AIR*
Carbonate de Calcium	1387,347 mg	62,5 %
Dont Calcium	500 mg	100 %
Vitamine D3	5 µg	

AIR* : Apports Journaliers Recommandés

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament.

30 Comprimés de 1430 mg 42,9 g €

Fabriqué par LABORATOIRE PHYTEO,
11 Rue de Montbazon, 37260 Monts, France
Importé au Maroc par MEDIPRO Pharma, Bd Rahal El Meskini, 20120 Casablanca.

Autorisation ministère de santé :

DA2019033200MP/201CA/v1

NEOVICAL®
Calcium - Vitamine D3
Comprimé

6 111259 970144
Barcode
Comprimé

NEOVICAL®
Comprimé

Calciuim - Vitamine D3
500mg/200UI

30 Comprimés
voie orale

COMPOSITION : Carbonate de calcium 1387,347 mg dont 500 mg de Calcium, Vitamine D3 (5µg), Cellulose microcrystalline, Stéarate de magnésium.

PROPRIÉTÉS : **NEOVICAL®** est à base de calcium, qui aide à préserver le capital osseux, et de vitamine D qui contribue à l'absorption et à l'utilisation optimale du calcium.

CONSEILS D'UTILISATION : 1 comprimé par jour avec un grand verre d'eau, ou suivre les recommandations d'un professionnel de la santé.

*Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. S'utilise en complément d'une alimentation équilibrée et d'un mode de vie sain. • Maintenir hors de la portée des jeunes enfants • Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière.

LOT:085392
PER:01\2024
PPC:79,50DH

NEOVICAL®
Calcium - Vitamine D3 Comprimé

